



Haïti : Un dangereux précédent

Par [Patrick Elie](#)

Mondialisation.ca, 09 février 2011

9 février 2011

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Analyses: [HAÏTI](#)

La démocratie ne se limite pas à des élections périodiques, mais jusqu'à présent on n'a pas inventé mieux pour trancher sans violence les débats de société. Aussi est-il important que ces consultations cruciales respectent deux critères fondamentaux:

- 1) La participation du Souverain; depuis l'abolition de la monarchie absolue, ce terme désigne l'ensemble des citoyens.
- 2) Le respect du verdict des urnes.

A l'aune de ces deux critères, les élections du 28 novembre 2010 sont un échec retentissant, comme nous l'avons déjà souligné dans un précédent article où nous avons désigné le vainqueur unique et programmé du scrutin: le "Blan".

Cela nous paraissait d'abord évident au regard du faible taux de participation (à peine 20%) d'une population qui avait jusque là affiché sa volonté de voter même sous les balles. Il faut dire qu'elle accusait le coup des défaites répétées auxquelles son leadership l'avait menée, qu'elle avait été laminée par une série de catastrophes naturelles sans précédent et qu'elle n'était invitée qu'à arbitrer un pathétique concours d'ambitions personnelles. En outre, elle se voyait astreinte à un calendrier électoral irréaliste et de pure forme, balisé d'une part, par la volonté de "l'international", de l'autre par des interprétations intéressées d'une Constitution médiocre, incohérente et désuète.

L'affaire était décidément mal engagée, mais les résultats de ce scrutin vont bien au-delà de notre plus profond pessimisme. Dans le meilleur des cas, le nouveau Chef de l'État dirigera ce pays grabataire avec l'aval de 6% de l'électorat ! Avec des Législatives grevées du même faible taux de participation et le mercenariat avéré de nos législateurs, nous pouvons parier sans risque, sur la stagnation de notre vie politique et une chute brutale de notre souveraineté, déjà sérieusement mise à mal.

Des élections à l'intimidation

Sous toutes les latitudes, les campagnes électorales donnent lieu à des frictions plus ou moins graves. La campagne de 2010 a été l'occasion de quelques incidents violents, mais toutes proportions gardées, elle a été relativement calme. Plus inquiétantes pour la démocratie, ont été l'absence d'une offre politique articulée, la multiplicité des candidatures et la vacuité de la plupart des discours, truffés de lieux communs. Plutôt qu'à une véritable campagne, on a assisté à une parade d'ambitions personnelles, rappelant à s'y méprendre, un concours de beauté, style "Miss Machin".

Mais le processus a vraiment dérapé dans l'absurde, à partir de la journée même du scrutin. Les électeurs s'alignaient encore devant les bureaux de vote, quand la quasi-unanimité des candidats à la Présidence, répondant à une convocation de Michel Martelly, décidaient à chaud de démobiliser leurs partisans, de rappeler leurs mandataires et de réclamer l'annulation sans condition du processus électoral. Cette réunion haute en couleurs, en fausse convivialité et en gesticulations patriotiques, m'a fait penser à la Scène du Jeudi Saint, avec cependant une modification intéressante du scénario originel: Jésus et Marie ont quitté l'assemblée en douce, laissant les 12 apôtres à la manoeuvre. Le premier a gagné les rues pour établir sa popularité hors les urnes, la seconde s'est retirée pour aller revoir sa comptabilité électorale avant de proclamer: "devan devan nèt !".

La suite a été de la même mouture: une successions de reniements, d'incohérences et de dérapages verbaux, toutes disciplines que nos politiciens locaux maîtrisent à la perfection, pour les avoir si longtemps pratiquées.

La publication des résultats préliminaires, le 7 décembre 2010, allait servir de prétexte à faire basculer notre pays dans une horreur devenue coutumière. Quelques milliers d'énergumènes, se réclamant de Michel Martelly et jamais reniés par ce candidat, envahissaient les rues de la capitale et des Cayes; brûlant, pillant, saccageant et forçant une population notoirement allergique à la violence, à se terrer pendant 3 jours. Il ne s'agissait pourtant que de résultats préliminaires, susceptibles de modifications significatives, via des procédures de contestations prévues par la loi électorale.

Devant une violente levée de boucliers, mais surtout de lancers de torches, de cailloux et de latrines portatives, le Conseil Électoral invitait les candidats à la Présidence à déléguer des mandataires au Centre de Tabulation pour réexaminer les procès-verbaux et bulletins de votes. La proposition était certes originale, voire audacieuse, mais elle était raisonnable. Elle a été néanmoins rejetée d'emblée par la totalité des candidats à la Présidence, à l'exception de Jude Célestin.

C'est qu'entretemps, la classe politique avait éclaté en 4 branches distinctes:

1) Le front du refus, constitué entre autres de l'Alternative, de la Fusion et autres groupuscules associés, qui étaient dès le départ opposés à toute élection, sans pourtant retirer leur aval aux quelques pions de leurs formations, qui comme Steven Benoît étaient bien placés sur l'échiquier électoral. On peut également présumer que leurs rangs se sont enrichis des candidats sénateurs et députés, dépités par le verdict du premier tour.

2) Les 12 apôtres, quelque peu perdus depuis la désertion de Jésus et de Marie, hésitant entre la contestaion des résultats devant le CEP, ou la contestation du tribunal électoral lui-même, en harmonie avec le front du refus.

3) Les 2 candidats ayant accédé au second tour, ci-devant Marie et Jésus. Ces deux-là ne veulent plus voir le moindre obstacle sur leur parcours vers le mât de cocagne. Après avoir agoni d'injures le Conseil Électoral, les voilà qui sacralisent ses décisions comme autant de bulles papales. Ils ont évidemment comme correligionnaires, tous les candidats au Sénat et à la députation élus dès le premier tour ou ayant accédé au second.

4) Un énième consortium politique hâtivement mis sur pied au Kinam, mené par Edmonde Supplice-Beauzile et prétendant fédérer les 3 branches précitées.

La “Sénatèz” Beauzile vaut qu’on s’arrête un moment sur son dossier. Candidate évidente à la première présidence qui passera à sa portée, en commençant par celle de la Fusion, elle ne rate pas une occasion de se faire mousser, quite à donner dans l’outrance. Elle s’était d’abord signalée par sa croisade contre Madame Michèle Duvivier-Pierre Louis, s’érigeant en censeur (ou censeuse), mal qualifiée, de la vie privée des citoyens. Ses gesticulations, s’étant révélées vaines, elle n’a pas hésité à tenter d’influer lourdement sur les élections sénatoriales partielles dans le Plateau Central, en outrepassant sans vergogne les limites de la légalité. Il a fallu évidemment qu’elle récidive en affublant une bibliothèque publique à Hinche ou Mirebalais, du nom de Madame Max Adolphe, née Rosalie Bosquet. Il faut savoir que la dite dame avait été l’une des principales tortionnaires de la dictature duvaliériste, commandante de Fort-Dimanche et que son intérêt pour les intellectuels était celui de la lionne pour les antilopes.

Voilà aujourd’hui la “Sénatèz” qui propose de sauver la patrie avec une interprétation de l’Article 149, sans doute élaborée sous l’effet d’une quelconque substance psychotrope.

Notre Jeanne d’Arc (ou peut-être devrais-je dire Marie-Jeanne) ne propose rien moins que la désignation du Président provisoire par une assemblée des candidats à la Présidence, incluant aussi bien les recalés du premier tour que les deux concurrents encore en piste. On peut se demander si cette corporation de candidats fonctionnera sur le principe d’une coopérative (un membre, un vote) ou celui d’une société par actions où Myrlande Manigat aura 100 fois plus de voix que Josette Bijoux. Ajoutez à ce “bouillon-mimi”, 18 cuillerées à soupe de ministres, une pincée de secrétaires d’État et une pleine tasse de 30 sages-conseillers. Évidemment, chacun de ces chanceux disposera d’un secrétariat et d’un cabinet particuliers, auxquels s’ajouteront une floppée d’employés de soutien. Décidément, Madame Supplice Beauzile a pris à la lettre le mot d’ordre de la création d’emplois, comme solution aux problèmes du pays. Notons au passage, qu’il s’agira d’emplois durables, car, cerise sur le gâteau, tout ce beau monde recevant un mandat “illimité”.

J’en rirais volontiers, si je n’avais si mal aux côtes d’avoir tant sangloté durant ces derniers mois.

L’extrême-ingérence

Il faut remonter à Charles X et son imposition de la “dette de l’Indépendance” et à l’occupation de 1915 avec ses tout-puissants prévôts yankees, pour trouver une telle ingérence dans les affaires internes d’Haïti. Au cours des récentes consultations électorales, les masques sont tombés et l’arrogance des nouveaux maîtres du jeu s’est affichée en toute indécence.

Il est vrai que nous devons battre collectivement notre coulpe, car comme dans les honteux épisodes évoqués plus haut, c’est l’insupportable déraison de nos élites qui a “adoquiné” une voie royale à nos tuteurs de facto et a autorisé cette ignominieuse ingérence de la “communauté internationale” dans un processus qui restait le dernier carré de notre souveraineté nationale déjà à l’article de la mort.

Pour commencer il faut rappeler l’adage selon lequel: “La main qui donne est la main qui ordonne” ou pour parler comme les Américains qui ne font pas dans la dentelle: “Money talks and bullshit walks !”. Nous avons laissé, une fois de plus le financement des élections aux “amis d’Haïti”, qui en même temps que leur pitance, nous ont imposé une technologie, un équipement et des procédures délibérément inadaptés à notre réalité, à nos moyens et à

notre culture. Ils en ont profité pour ficher nos citoyens majeurs, avec empreintes digitales à la clé, comme des vulgaires criminels.

Une consultation électorale, prise en main par les Haïtiens, et non pas "à l'haïtienne", était tout à fait à notre portée et son financement exclusivement national, avec peut-être l'appui technique de vrais amis, n'aurait en rien provoqué l'effondrement du budget de la République.

Mal lancée, crevée de fuites, la barque électorale nationale allait inexorablement s'enfoncer, pallier après désastreux pallier.

La décision du Président Préval de faire appel à une mission technique de l'O.E.A. pour aider à trancher ce qui n'était déjà plus un débat politique mais une véritable foire d'empoignes, était peut-être bien intentionnée, mais certainement mal inspirée. En effet, malgré les indéniables percées démocratiques survenues en Amérique Latine, cette organisation hémisphérique demeure cette succursale du Département d'État U.S., dénoncée avec lucidité par nos camarades cubains.

En invitant, cette "mission technique", nous avons fait entrer un véritable Cheval de Troie dans notre pays assiégé. L'assaut des opérateurs embusqués dans la machine avait été soigneusement préparé par l'Ambassade Américaine, qui le jour même du premier tour avait sorti un communiqué ahurissant, dépassant et précédent dans l'outrance et l'arrogance, la réunion du Karibe Convention Center. Le mâle dominant allait être rejoint dans ses hurlements, par les représentants de la France et du Canada, qui s'efforcent encore de se faire pardonner, sur le dos d'Haïti, leurs fausses notes au moment du déclenchement de la calamiteuse guerre d'Irak. Edmond Mulet, qui décidément nous fait regretter Juan Gabriel Valdez et Hedi Hannabi, y allait également de son petit couplet.

Comme l'affirme notre Créole: " Poul la kale yon malfini !" . La mission technique allait se muer en donneur d'ordres, livrant son rapport à l'Internet, avant même de les soumettre au Chef de l'État et au Conseil Électoral, avant de publier son verdict en disqualifiant et en humiliant le Conseil.

Pour porter le coup de grâce, il suffisait de faire rentrer Jean-Claude Duvalier, avec les honneurs dûs à son rang et le même savoir-faire qui avait présidé à sa sortie de scène avec son trésor dictatorial, manière de dérouter la profonde remise en question qui couvait alors sous la cendre.

Le moment est venu d'un diagnostic lucide et douloureux: notre indépendance et notre souveraineté ne sont plus que des mentions dans un article du Petit Larousse. Faute d'en prendre conscience, nous allons continuer à nous gargariser de tonitruantes déclarations Dessaliniennes, tout en nous enfonçant dans une tutelle qui ne disait pas encore son nom, mais s'apprête à le faire.

Que faire ?

Une fois de plus, je reviens à la lancinante question-défi de Lénine, à laquelle il est essentiel de répondre sous peine de sombrer dans la dépression collective. Comme cela était le cas à l'époque où cette question avait été originellement posée elle appelle une réponse simple, mais un engagement collectif têtu et de longue durée. La démocratie se construit, elle ne se décrète pas, encore moins dans un pays où elle n'avait jamais été semée. Et comme dans la

construction de tout édifice, il n'est pas permis de tricher sur les fondations et les fondamentaux, au prétexte d'économies et de raccourcis. On n'a cessé d'ergoter sur l'importance des partis politiques dans la vie démocratique de la Cité. On oublie de dire que l'émergence d'une société civile organisée, d'un mouvement social dynamique, a toujours précédé l'éclosion de partis politiques de masse et modernes. On passe également à pieds joints sur le fait que l'échec des partis socialistes une fois arrivés au pouvoir résulte pour beaucoup de leur politique de domestication et donc d'étranglement des mouvements sociaux qui avaient préparé leur bourgeoinement. Les 29 années de règne du totalitarisme duvaliérien, en écrasant les mouvements sociaux, ont laissé peu de chance à la formation de partis politiques modernes et viables. Ceux-ci, sauf rarissimes exceptions, ne naissent pas de complots ou de débarquements guérilléros, mais du débat libre des idées, de l'affrontement puis du partage des concepts et des rêves.

25 ans après la conquête à grand prix de la liberté d'expression et d'association, il est grand temps que nous cessions de les utiliser pour un pitoyable "voye monte" et pour la création d'organisations populaires bidons et de partis politiques vides d'idéologie, de projets...et de membres.

Pour paraphraser Winston Churchill, sur la longue route de la reconstruction de notre pays, de la mise au monde de la démocratie haïtienne et de la reconquête de notre souveraineté, il nous faudra payer le prix de "la sueur, du sang et des larmes" et pendant notre périple, nous méfier de la méfiance réciproque et craindre la peur plus que tout.

Comme à la Crête-à Pierrot, comme à Dunkirk, il faut parfois savoir rompre un engagement et faire "la part du feu" afin de poursuivre le combat et gagner la guerre.



Patrick Elie : ancien secrétaire d'État à la Sécurité publique sous Aristide (1994-1995)

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Patrick Elie](#), Mondialisation.ca, 2011

Articles Par : [Patrick Elie](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca